



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

2017 RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

DYNAMIQUE. ENGAGÉE. DIGNE DE CONFIANCE.

31 mars 2017 Non audité

Table des matières

| | |
|--|----|
| Contexte du rapport financier trimestriel | 3 |
| Gestion du bilan de la Banque | 3 |
| Situation financière | 4 |
| Résultats des opérations | 6 |
| Perspectives pour 2017 | 9 |
| Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel..... | 10 |
| Analyse des risques | 11 |

Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Son mandat, défini dans la *Loi sur la Banque du Canada*, est de « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». La Banque s'emploie à tenir les Canadiens informés de ses politiques, de ses opérations et de ses activités.

Ce rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétaire du Conseil du Trésor du Canada.

Sa rédaction incombe à la direction et il a été approuvé le 18 mai 2017 par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration.

Le rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés ci-annexés ainsi qu'avec le rapport annuel de la Banque pour 2016. Le rapport annuel de la Banque comprend un rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion de 2016 s'appliquent au trimestre considéré, à moins d'indication contraire dans le présent rapport trimestriel.

Gestion du bilan de la Banque

Les actifs financiers que détient la Banque découlent généralement du rôle qu'elle assume comme seule autorité habilitée à émettre des billets de banque pour le Canada. La Banque investit le produit de l'émission des billets principalement dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle.

Le portefeuille de placements de l'institution reflète d'une manière générale la structure de l'encours de la dette intérieure nominale du gouvernement fédéral. Le bilan de la Banque constitue donc un facteur neutre dans les activités relatives à la gestion de la dette et à la planification budgétaire du gouvernement, et l'incidence des achats de la Banque sur les prix de marché s'en trouve réduite.

Situation financière

| (En millions de dollars canadiens) | 31 mars 2017 | Au 31 décembre 2016 |
|---|------------------|---------------------------|
| Actif | | |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères | 18,7 | 19,3 |
| Prêts et créances | 7 004,2 | 8 282,2 |
| Placements | 96 316,3 | 97 032,7 |
| Immobilisations ^a | 606,6 | 606,9 |
| Autres éléments d'actif | 214,2 | 164,9 |
| Total de l'actif | 104 160,0 | 106 106,0 |
| Passif et capitaux propres | | |
| Billets de banque en circulation | 77 794,0 | 80 478,6 |
| Dépôts | 25 285,6 | 22 831,5 |
| Tous les autres éléments de passif ^b | 582,0 | 2 308,9 |
| Capitaux propres | 498,4 | 487,0 |
| Total du passif et des capitaux propres | 104 160,0 | 106 106,0 |

^a Immobilisations corporelles et incorporelles

^b Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et autres éléments de passif

Actif

Dans l'ensemble, les placements de la Banque ont reculé de 716,4 millions de dollars (ou 1 %) depuis le 31 décembre 2016, en raison surtout de la diminution saisonnière du volume de billets de banque en circulation (comme il est mentionné dans l'analyse du passif). Les obligations du gouvernement du Canada ont affiché une baisse de 556,9 millions de dollars attribuable à une réduction du montant minimum d'obligations à rendement nominal achetées aux adjudications, qui a été **partiellement** contrebalancée par des volumes accrus d'obligations adjudgées pour le compte du gouvernement du Canada. Le montant minimum d'obligations à rendement nominal achetées aux adjudications a été réduit de 20 à 15 % en 2016, puis de 15 à 14 % au cours de la période considérée.

Les bons du Trésor du gouvernement du Canada ont accusé un recul de 170,9 millions de dollars imputable principalement à des volumes plus élevés de titres arrivés à échéance à rembourser que de titres achetés. Les achats de bons du Trésor du gouvernement du Canada sont effectués en fonction des besoins du bilan de la Banque.

Le reste de l'écart au titre des placements est attribuable à l'augmentation de 11,4 millions de dollars de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

La diminution saisonnière du volume de billets de banque en circulation a également eu une incidence sur les prêts et créances de la Banque, lesquels ont reculé de 1 278,0 millions de dollars (ou 15 %) au cours du premier trimestre en raison des volumes accrus de titres achetés dans le cadre de conventions de revente arrivant à échéance par rapport au volume de nouveaux titres émis.

Les chiffres relatifs aux immobilisations de la Banque sont demeurés stables par rapport à ceux constatés aux 31 décembre 2016, à la suite de l'achèvement du Programme de modernisation du siège au quatrième trimestre de 2016.

Les autres éléments d'actif comprennent l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension agréé de la Banque. L'actif net au titre des prestations définies a augmenté par rapport au 31 décembre 2016 surtout en raison des rendements positifs sur les actifs, qui ont été **partiellement** contrebalancés par la baisse du taux d'actualisation¹ survenue au premier trimestre (comme il est mentionné dans l'analyse des autres éléments du résultat global).

Passif

Le passif associé aux billets de banque en circulation représente environ 75 % du total du passif et des capitaux propres de la Banque. La monnaie demeure un moyen essentiel d'effectuer des transactions au Canada. La valeur des billets en circulation a baissé de 3 % depuis le 31 décembre 2016, principalement sous l'effet des variations saisonnières de la demande de billets².

Le deuxième passif en importance se compose des dépôts détenus pour le compte du gouvernement du Canada et d'institutions financières. Les principaux éléments comptabilisés au passif en tant que dépôts sont le dépôt de 20 000,0 millions de dollars détenu pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement et le dépôt de 2 506,1 millions de dollars correspondant au solde de fonctionnement³ détenu pour le compte du gouvernement du Canada, ce dernier ayant augmenté de 2 277,7 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2016. Cette hausse tient surtout à l'arrivée à échéance de l'encours des titres vendus dans le cadre de convention de rachat au 31 décembre 2016, dont la description plus détaillée est fournie ci-après. Les dépôts comprennent également une somme de 500,3 millions de dollars détenue pour le compte des membres de Paiements Canada afin de favoriser le bon fonctionnement du système de paiement canadien.

Les autres éléments de passif se composent principalement de l'excédent à verser au receveur général du Canada et du passif net au titre des prestations définies pour les régimes d'avantages du personnel futurs de la Banque (ce qui comprend le passif au regard du Régime de pension complémentaire et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés).

L'encours des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat au 31 décembre 2016 s'élevait à 1 500,0 millions de dollars; ces titres sont arrivés à échéance pendant le trimestre. Il n'y avait aucune opération en cours au 31 mars 2017.

Les variations de l'excédent à verser au receveur général du Canada découlent de l'échéancier des versements à ce dernier. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est remis chaque année au receveur général. Pendant la période de trois mois close le 31 mars 2017, la Banque a versé 468,8 millions de dollars. Au 31 mars 2017, l'excédent à verser s'élevait à 268,3 millions de dollars (468,8 millions de dollars au 31 décembre 2016).

Les hausses du passif au titre des régimes à prestations définies s'expliquent surtout par la baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer ce passif, compensée en partie par des rendements positifs des actifs (comme il est mentionné dans l'analyse des autres éléments du résultat global).

¹ L'actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,8 % au 31 mars 2017 (3,9 % au 31 décembre 2016).

² Généralement, le passif associé aux billets de banque en circulation affiche un creux à la fin du premier trimestre et atteint des sommets au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances.

³ La part des dépôts se rapportant au fonctionnement est tributaire des besoins de trésorerie du gouvernement du Canada, et les fluctuations qui surviennent sont imputables aux décisions en matière de gestion des flux de trésorerie.

Gestion des capitaux propres

La Banque exerce ses activités sans risque moyennant un capital de base modeste par rapport à son actif. Les capitaux propres de base de la Banque sont formés d'un capital social autorisé de 5 millions de dollars et d'une réserve légale de 25 millions de dollars. Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution verse son excédent, après financement de ses activités, au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

L'une des raisons pour lesquelles la Banque peut mener ses activités sans risque avec un faible capital de base est que son bilan n'est exposé à aucun risque de change notable ni aux fluctuations du prix des réserves d'or que possèdent de nombreuses autres banques centrales. Les réserves de change du pays sont détenues dans le Compte des fonds des changes, et non par la Banque. L'exposition de cette dernière au risque de change découle principalement des actions de la BRI qu'elle détient. Étant donné que la position de change de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total, le risque de change n'est pas considéré comme important.

Le portefeuille d'actifs de la Banque est également exposé à un faible risque de crédit, car il consiste surtout en des obligations du gouvernement du Canada assorties d'une note de crédit AAA. En outre, les obligations du gouvernement du Canada que détient la Banque ne sont pas assujetties à la comptabilité à la juste valeur puisqu'elles sont acquises dans le but d'être détenues jusqu'à leur échéance et qu'elles sont comptabilisées selon la méthode de calcul du coût amorti. D'autres actifs financiers, tels que les avances et prêts liés à des conventions de rachat, sont négociés à condition d'être entièrement garantis (voir la note 4 afférente aux états financiers intermédiaires résumés pour en savoir plus sur la qualité des actifs détenus en garantie).

La Banque compte aussi une réserve spéciale de 100 millions de dollars destinée à compenser les pertes de réévaluation découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés). Depuis sa création, cette réserve est restée inchangée.

La réserve la plus importante de la Banque est la réserve disponible à la vente, qui se compose des variations de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI et de celles du portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada. Ces variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et accumulées dans la réserve disponible à la vente dans les capitaux propres (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés). Au 31 mars 2017, cette réserve s'établissait à 368,4 millions de dollars (357,0 millions de dollars au 31 décembre 2016) et était constituée d'une somme correspondant à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI. À la fin de la période, la part de la réserve reliée aux variations de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada était de 0 \$.

Résultats des opérations

| (En millions de dollars canadiens) | Pour la période de trois mois close le | |
|--|---|-----------------|
| | 31 mars 2017 | 31 mars 2016 |
| Total des produits | 369,8 | 394,2 |
| Total des charges | 110,7 | 104,7 |
| Résultat net | 259,1 | 289,5 |
| Autres éléments du résultat global (perte) | 20,6 | (69,4) |
| Résultat global | 279,7 | 220,1 |

Produits

Les produits pour le premier trimestre de 2017 totalisaient 369,8 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 24,4 millions de dollars (ou 6 %) par rapport à la même période en 2016. Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigniorage », et fournissent une source stable de financement des opérations de la Banque. Les produits d'intérêts englobent également les revenus de placements sous-jacents aux dépôts.

Les revenus de la Banque sont constitués essentiellement des intérêts acquis sur les placements, qui sont générés par les titres du gouvernement du Canada et fluctuent en fonction des conditions du marché. Au cours du premier trimestre, les produits d'intérêts de la Banque découlant des bons du Trésor et des obligations se sont établis à 389,7 millions de dollars, soit 22,6 millions de dollars de moins que pour la même période en 2016. Le recul des produits d'intérêts tient surtout aux rendements plus faibles des obligations nouvellement acquises, comparativement aux rendements que procuraient les placements arrivés à échéance; ces rendements moindres ont toutefois été en partie compensés par une hausse de l'encours moyen des avoirs au cours de la période. Le recul a aussi été **partiellement** contrebalancé par un accroissement des revenus tirés des bons du Trésor attribuable à des rendements supérieurs et par la progression de l'encours moyen des avoirs pendant la période.

Les intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente ont augmenté de 1,6 million de dollars pour atteindre 9,4 millions de dollars, en raison principalement du volume de titres plus élevé.

Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite d'une somme de 31,2 millions de dollars versée en intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada. Les taux d'intérêt appliqués aux dépôts sont calculés en fonction des taux du marché, lesquels étaient plus élevés au cours du premier trimestre de 2017, ce qui a entraîné une augmentation de 4,0 millions de dollars des charges d'intérêts sur les dépôts.

Les produits que tire la Banque d'autres sources⁴ ont légèrement augmenté par rapport à la même période en 2016.

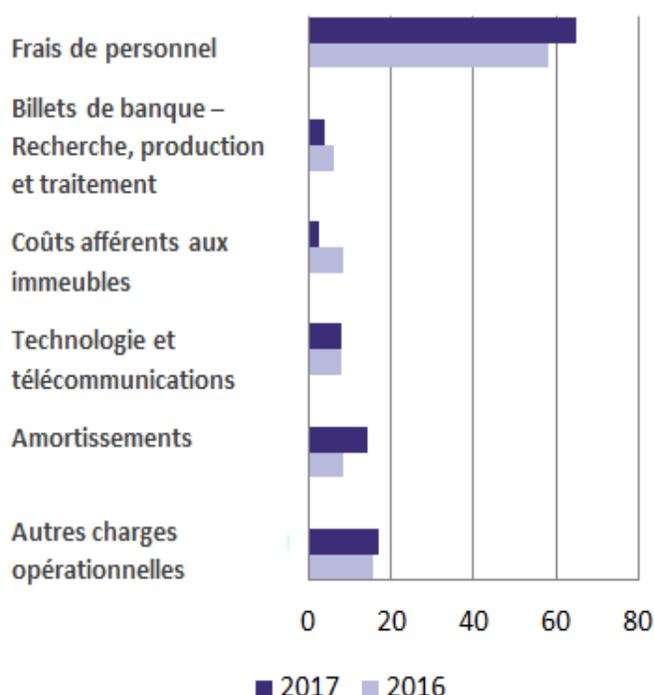
⁴ Les autres sources de revenus dont dispose la Banque sont notamment les intérêts qu'elle tire de ses facilités de prêt et des dépôts de ses clients ainsi que des droits de garde.

Charges

Les charges opérationnelles ont cadré avec les attentes pour 2017. Leur augmentation de 6,0 millions de dollars par rapport à la même période en 2016 s'explique surtout par l'accroissement des frais de personnel prévus et requis pour réaliser les projets énoncés dans le Plan à moyen terme (PMT) de la Banque.

Charges

(En millions de dollars canadiens)
Pour la période de trois mois
close le 31 mars



Les frais de personnel se sont accrus de 6,9 millions de dollars au premier trimestre de 2017 par rapport à la même période en 2016. Cet accroissement s'explique par l'ajout de personnel à l'appui des projets du PMT, les rajustements salariaux apportés dans le but de maintenir une rémunération concurrentielle par rapport au marché, ainsi que la hausse des coûts liés aux régimes à prestations définies de la Banque.

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, les coûts associés à la production des billets de banque ont été inférieurs de 2,4 millions de dollars. Au cours du premier trimestre de 2017, la Banque a reçu 0,4 million de billets en polymère, contre 11,8 millions durant la même période en 2016.

Le reste des charges (coûts afférents aux immeubles, technologie et télécommunications, amortissements et autres charges opérationnelles) représente 38 % de la totalité des charges opérationnelles de la Banque. Ces coûts ont augmenté de 1,5 million de dollars au total par rapport à la période correspondante en 2016. Le personnel de la Banque est retourné au siège à la fin de 2016, et

l'amortissement de l'immeuble nouvellement modernisé a commencé au premier trimestre de 2017. Ainsi, comme les locaux temporaires utilisés pendant les rénovations n'étaient plus nécessaires, les coûts afférents aux immeubles ont diminué.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global (perte), qui se chiffrent à 20,6 millions de dollars, comprennent un gain de 9,4 millions de dollars attribuable à la réévaluation de l'actif net et du passif net de la Banque au titre des régimes à prestations définies et une hausse de 11,2 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

Les réévaluations du passif/actif net au titre des régimes à prestations définies découlent du rendement des actifs des régimes et des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations nettes au titre des prestations définies. Les réévaluations enregistrées au premier trimestre de 2017 sont essentiellement attribuables aux rendements positifs sur les actifs du Régime de pension agréé de la Banque, qui ont été partiellement contrebalancés par une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur de l'actif

net au titre des prestations définies connexe⁵. Cette baisse de 10 points de base du taux d'actualisation reflète la variation du rendement des obligations de sociétés notées AA observée au cours des trois derniers mois.

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations cumulatives de la juste valeur sont comptabilisées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente comme élément des capitaux propres (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés). Au 31 mars 2017, la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI s'établissait à 406,4 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 11,4 millions de dollars découlant de la croissance du bilan de la BRI au cours de la période considérée.

Excédent destiné au receveur général du Canada

La Banque mène ses activités sans subir les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides, parce que ses recettes sont prévisibles et supérieures à ses charges. Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent) dont la valeur s'établissait à 268,3 millions de dollars au premier trimestre de 2017. Conformément aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque verse son excédent au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

Aux termes de l'accord de versement conclu avec le ministre des Finances, la Banque est autorisée à prélever et à retenir sur les sommes à verser au receveur général un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs disponibles à la vente, aux pertes de réévaluation non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie. Les sommes qui ont été retenues sont remboursées par la suite, au moment de la comptabilisation des gains non réalisés.

La Banque a remboursé 9,2 millions de dollars provenant de sommes retenues antérieurement sur l'excédent à verser au receveur général, principalement en raison des gains actuariels réalisés sur les régimes à prestations définies au cours du premier trimestre de 2017. Au 31 mars 2017, une somme retenue de 100,2 millions de dollars restait à verser.

Perspectives pour 2017

Plan de la Banque pour 2017

(En millions de dollars canadiens)

| | Prévisions pour 2017 | | Résultats réels pour 2016 | |
|---|----------------------|------------|---------------------------|------------|
| | \$ | % | \$ | % |
| Charges relevant du Plan à moyen terme | 412 | 66 | 390 | 61 |
| Production des billets de banque | 57 | 9 | 49 | 8 |
| Avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant | 16 | 3 | 13 | 2 |
| Modernisation du siège et investissements stratégiques | 137 | 22 | 188 | 29 |
| Total des dépenses^a | 622 | 100 | 640 | 100 |

a. Charges opérationnelles et dépenses en immobilisation

⁵ L'actif net au titre des prestations définies est fondé sur le taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,8 % au 31 mars 2017 (3,9 % au 31 décembre 2016).

Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. Ces projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.

Le PMT, qui en est maintenant à la deuxième année de sa mise en application, est établi en fonction d'un engagement à l'égard d'une croissance de 2 % des charges relevant du PMT entre 2015 et 2018, ce qui représente une croissance réelle nulle compte tenu de la cible d'inflation de 2 % visée par la Banque.

Les initiatives lancées en 2016 se poursuivront en 2017, leur mise en œuvre devant s'effectuer au cours de la période visée par le PMT actuel et le suivant. La Banque continue de prévoir une croissance cumulative moyenne des charges de 2 % pour la durée du PMT, ce qui correspond au taux de 2 % qu'elle s'est engagée à respecter.

Les coûts de production des billets de banque seront plus élevés cette année en raison de la production du billet commémoratif de 10 \$ pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération, qui entrera en circulation le 1^{er} juin 2017.

La Banque prévoit en outre une chute de ses dépenses en immobilisations cette année. Ces dépenses, qui s'établissaient à 172,0 millions de dollars en 2016 devraient passer à 35 millions de dollars en 2017, en raison de l'achèvement de plusieurs grands projets d'immobilisations, dont la modernisation du siège de la Banque ainsi que la conception et la construction du Musée de la Banque du Canada. La Banque continuera à mettre l'accent sur le renforcement de la continuité de ses opérations en poursuivant les travaux relatifs à la cybersécurité et les initiatives visant à accroître la résilience organisationnelle.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Voici les principaux changements en matière de personnel, de fonctionnement et de programmes qui sont survenus depuis le 31 décembre 2016.

Conseil de direction et Conseil d'administration

Il n'y a eu aucun changement en ce qui concerne le [Conseil de direction](#) ou le [Conseil d'administration](#) durant le trimestre.

Fonctionnement et programmes

Le 3 février 2017, la Banque a annoncé une réduction du montant minimum d'obligations à rendement nominal qu'elle achète aux adjudications, lequel est passé de 15 à 14 %.

Le 1^{er} mars 2017, la Banque du Canada a commencé à publier de nouvelles données sur les taux de change de 26 devises. Les nouveaux taux de change sont publiés une fois par jour, au plus tard à 16 h 30 (heure de l'Est), sous forme d'un seul taux indicatif par paire de monnaies, qui représente le taux de change moyen quotidien de la monnaie en question vis-à-vis du dollar canadien. Le 1^{er} mai 2017, la Banque a cessé de publier les taux de change à midi et à la clôture calculés selon l'ancienne méthode, les niveaux les plus hauts et les plus bas des taux pour une période donnée, ainsi que les taux de change à terme et les écarts de points (reports ou déports). La nouvelle méthode de calcul des taux de change n'a eu aucune incidence sur les opérations financières.

Le 7 avril 2017, soit après la clôture du trimestre, le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen S. Poloz, et la secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Ginette Petitpas Taylor, ont dévoilé un billet commémoratif de 10 \$ soulignant le 150^e anniversaire de la Confédération. Ce billet spécial, mettant à l'honneur notre histoire, notre territoire et notre culture, a été présenté lors d'une cérémonie tenue au siège de la Banque à Ottawa. Il sera mis en circulation le 1^{er} juin prochain.

Analyse des risques

La section traitant de la gestion des risques, dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, présente le cadre de gestion des risques ainsi que le profil de risque de la Banque. On y fait également l'examen des principaux secteurs de risque : le risque stratégique, le risque financier et le risque opérationnel.

Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui figurent dans le [rapport annuel](#) de la Banque pour 2016.

Les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la Banque pourrait être exposée.



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

États financiers

31 mars 2017

Responsabilité de la direction

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,

La chef des finances et chef comptable,



Stephen S. Poloz



Carmen Vierula, CPA, CA

Ottawa (Canada)
18 mai 2017

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

| | 31 mars 2017 | Au 31 décembre 2016 |
|--|------------------|---------------------------|
| Actif | | |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères | 18,7 | 19,3 |
| Prêts et créances | | |
| Titres achetés dans le cadre de conventions de revente | 6 997,4 | 8 277,0 |
| Autres créances | 6,8 | 5,2 |
| | 7 004,2 | 8 282,2 |
| Placements (note 4) | | |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | 16 620,9 | 16 791,8 |
| Obligations du gouvernement du Canada | 79 289,0 | 79 845,9 |
| Autres placements | 406,4 | 395,0 |
| | 96 316,3 | 97 032,7 |
| Immobilisations corporelles (note 5) | 570,6 | 570,7 |
| Immobilisations incorporelles (note 6) | 36,0 | 36,2 |
| Autres éléments d'actif (note 7) | 214,2 | 164,9 |
| Total de l'actif | 104 160,0 | 106 106,0 |
| Passif et capitaux propres | | |
| Billets de banque en circulation | 77 794,0 | 80 478,6 |
| Dépôts (notes 8) | | |
| Gouvernement du Canada | 22 506,1 | 20 228,4 |
| Membres de Paiements Canada | 500,3 | 499,7 |
| Autres dépôts | 2 279,2 | 2 103,4 |
| | 25 285,6 | 22 831,5 |
| Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat (note 9) | - | 1 500,0 |
| Autres éléments de passif (note 9) | 582,0 | 808,9 |
| Total du passif | 103 661,6 | 105 619,0 |
| Capitaux propres (note 11) | 498,4 | 487,0 |
| Total du passif et des capitaux propres | 104 160,0 | 106 106,0 |

Le gouverneur,



Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,



Carmen Vierula, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

| | Pour la période de trois mois close le | |
|---|---|-----------------|
| | 31 mars 2017 | 31 mars 2016 |
| Produits | | |
| Produits d'intérêts | | |
| Intérêts acquis sur les placements | 389,7 | 412,3 |
| Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente | 9,4 | 7,8 |
| Autres produits d'intérêts | 0,1 | - |
| | 399,2 | 420,1 |
| Charges d'intérêts | | |
| Charges d'intérêts sur les dépôts | (31,2) | (27,2) |
| Produits d'intérêts nets | 368,0 | 392,9 |
| Autres produits | 1,8 | 1,3 |
| Total des produits | 369,8 | 394,2 |
| Charges | | |
| Frais de personnel | 65,1 | 58,2 |
| Billets de banque – Recherche, production et traitement | 3,8 | 6,2 |
| Coûts afférents aux immeubles | 2,4 | 8,3 |
| Technologie et télécommunications | 8,2 | 8,0 |
| Amortissements | 14,3 | 8,3 |
| Autres charges opérationnelles | 16,9 | 15,7 |
| Total des charges | 110,7 | 104,7 |
| Résultat net | 259,1 | 289,5 |
| Autres éléments du résultat global (perte) | | |
| Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net | | |
| Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies | 9,4 | (62,6) |
| Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés dans le résultat net | | |
| Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente | 11,2 | (6,8) |
| Autres éléments du résultat global (perte) | 20,6 | (69,4) |
| Résultat global | 279,7 | 220,1 |

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

| | Pour la période de trois mois close le 31 mars 2017 | | | | | Total |
|---|---|----------------|------------------|-------------------------------|--------------------------|--------------|
| | Capital social | Réserve légale | Réserve spéciale | Réserve disponible à la vente | Résultats non distribués | |
| Solde au 1^{er} janvier 2017 | 5,0 | 25,0 | 100,0 | 357,0 | - | 487,0 |
| Résultat global pour la période | | | | | | |
| Résultat net | - | - | - | - | 259,1 | 259,1 |
| Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies | - | - | - | - | 9,4 | 9,4 |
| Variation de la juste valeur des actions de la BRI | - | - | - | 11,4 | - | 11,4 |
| Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada | - | - | - | - | (0,2) | (0,2) |
| | - | - | - | 11,4 | 268,3 | 279,7 |
| Excédent destiné au receveur général du Canada | - | - | - | - | (268,3) | (268,3) |
| Solde au 31 mars 2017 | 5,0 | 25,0 | 100,0 | 368,4 | - | 498,4 |
| | Pour la période de trois mois close le 31 mars 2016 | | | | | |
| | Capital social | Réserve légale | Réserve spéciale | Réserve disponible à la vente | Résultats non distribués | Total |
| Solde au 1^{er} janvier 2016 | 5,0 | 25,0 | 100,0 | 368,2 | - | 498,2 |
| Résultat global pour la période | | | | | | |
| Résultat net | - | - | - | - | 289,5 | 289,5 |
| Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies | - | - | - | - | (62,6) | (62,6) |
| Variation de la juste valeur des actions de la BRI | - | - | - | (5,2) | - | (5,2) |
| Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada | - | - | - | (1,1) | (0,5) | (1,6) |
| | - | - | - | (6,3) | 226,4 | 220,1 |
| Excédent destiné au receveur général du Canada | - | - | - | - | (226,4) | (226,4) |
| Solde au 31 mars 2016 | 5,0 | 25,0 | 100,0 | 361,9 | - | 491,9 |

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

| | Pour la période de trois mois close le | |
|--|---|------------------|
| | 31 mars 2017 | 31 mars 2016 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | |
| Intérêts reçus | 260,8 | 278,7 |
| Autres produits reçus | 0,9 | 4,1 |
| Intérêts versés | (31,4) | (27,2) |
| Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel et fournisseurs ou pour leur compte ainsi qu'aux membres de Paiements Canada | (163,0) | (120,3) |
| Augmentation nette des dépôts | 2 454,1 | 7,0 |
| Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour | 1 500,0 | 14 125,2 |
| Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour | (1 500,0) | (13 125,3) |
| Remboursements de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat | (4 300,0) | - |
| Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat | 2 800,0 | - |
| Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles | 1 021,4 | 1 142,2 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | |
| Diminution nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada | 178,5 | 3 738,7 |
| Achat d'obligations du gouvernement du Canada | (4 657,1) | (3 707,0) |
| Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada | 5 345,0 | 2 940,0 |
| Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour | 19 196,0 | 13 455,5 |
| Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour | (17 916,9) | (15 367,6) |
| Entrées d'immobilisations corporelles | (11,7) | (34,0) |
| Entrées d'immobilisations incorporelles | (2,3) | (0,4) |
| Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement | 2 131,5 | 1 025,2 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Diminution nette des billets de banque en circulation | (2 684,6) | (1 916,2) |
| Remise de l'excédent au receveur général du Canada | (468,8) | (249,5) |
| Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement | (3 153,4) | (2 165,7) |
| Effet des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères | | |
| | (0,1) | (0,6) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères | | |
| | (0,6) | 1,1 |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période | 19,3 | 11,2 |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période | 18,7 | 12,3 |

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

pour la période de trois mois close le 31 mars 2017

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

La Banque est une entreprise publique, selon la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les quatre grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

Politique monétaire : La politique monétaire vise à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Système financier : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.

Gestion financière : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle fournit au gouvernement des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.

Monnaie : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

La fonction Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue l'élément le plus important du passif comptabilisé dans l'état de la situation financière. Elle investit le produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle. Ces actifs lui permettent d'exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

Les intérêts générés par les titres du gouvernement du Canada constituent la principale source de revenu annuel de la Banque. Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage », et fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Une partie de ces produits sert à financer les opérations et réserves de la Banque, et le reste du résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 18 mai 2017.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires résumés, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations connexes. Les hypothèses et estimations de la Banque se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers ont été préparés. La conjoncture actuelle et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Banque. Dans ce cas, l'incidence sera constatée dans les états financiers d'une période ultérieure.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Les estimations importantes concernent principalement la juste valeur des actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) (note 4), les actifs affectés en garantie (note 4) et les avantages du personnel (note 10).

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, tandis que la demande atteint un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Pendant les périodes de forte demande saisonnière, la Banque peut procéder à des opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement du Canada) et par le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément à l'exigence de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Elle n'assume pas les risques et les avantages qui découlent de ce soutien

offert à titre d'agent financier. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Durant la période de trois mois close le 31 mars 2017, la Banque n'a adopté aucune norme nouvelle ou modifiée ayant eu une incidence significative sur ses états financiers intermédiaires résumés.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de Paiements Canada, les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et autres placements), les billets de banque en circulation, les dépôts, les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et les autres éléments de passif (exclusion faite du passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel ainsi que des contrats de location).

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont entièrement garantis, conformément aux exigences rendues publiques à l'égard de l'admissibilité des actifs affectés en garantie et des marges. Ces titres sont généralement assortis d'une durée allant de 1 à 90 jours ouvrables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs détenus en garantie des titres achetés dans le cadre de conventions de revente à la date de clôture :

| | 31 mars 2017 | | 31 décembre 2016 | |
|--|--------------|-------|------------------|-------|
| | \$ | % | \$ | % |
| Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada | 413,0 | 5,6 | 878,4 | 10,1 |
| Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial | 6 933,2 | 94,4 | 7 796,4 | 89,9 |
| Juste valeur totale des actifs détenus en garantie | 7 346,2 | 100,0 | 8 674,8 | 100,0 |
| En pourcentage du coût amorti | | 105 % | | 105 % |

Au 31 mars 2017, aucune avance n'avait été accordée aux membres de Paiements Canada (néant au 31 décembre 2016). La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres, et il s'agit généralement de prêts assortis d'une échéance d'un jour ouvrable. Au 31 mars 2017, les placements de la Banque ne comprenaient pas de titres prêtés (néant au 31 décembre 2016).

Évaluation d'instruments financiers

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|--|----------|----------|----------|----------|
| Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2017 | | | | |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | 16 620,9 | - | - | 16 620,9 |
| Actions de la BRI | - | - | 406,4 | 406,4 |
| | 16 620,9 | - | 406,4 | 17 027,3 |
| Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2016 | | | | |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | 16 791,8 | - | - | 16 791,8 |
| Actions de la BRI | - | - | 395,0 | 395,0 |
| | 16 791,8 | - | 395,0 | 17 186,8 |

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2017, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. La décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net correspond à la méthode utilisée par la BRI pour tous les rachats d'actions effectués depuis 1970. Elle a en outre été entérinée par une décision rendue par la Cour internationale de Justice de La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 (le dernier rachat d'actions effectué par la BRI). La Banque est d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI est la base d'évaluation appropriée. La Banque s'attend à ce que la valeur des actions de la BRI fluctue au fil du temps concurremment avec la solidité du bilan de celle-ci et les taux de change. Aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2017.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 :

| | Pour la période de trois mois close le | |
|--|---|-----------------|
| | 31 mars 2017 | 31 mars 2016 |
| Solde d'ouverture au début de la période | 395,0 | 405,2 |
| Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global | 11,4 | (5,2) |
| Solde de clôture à la fin de la période | 406,4 | 400,0 |

Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif (Niveau 1). Elle s'établissait à 82 903,7 millions de dollars au 31 mars 2017 (83 528,5 millions de dollars au 31 décembre 2016). La juste valeur de tous les autres instruments financiers avoisine la valeur comptable de ceux-ci.

5. Immobilisations corporelles

| | Terrains et constructions | Matériel informatique | Autre équipement | Total |
|--|------------------------------|--------------------------|---------------------|---------|
| 2017 | | | | |
| Coût | | | | |
| Soldes au 31 décembre 2016 | 560,8 | 68,8 | 113,8 | 743,4 |
| Entrées | 5,8 | 1,8 | 4,1 | 11,7 |
| Sorties | (0,5) | (0,7) | (31,5) | (32,7) |
| Transferts vers d'autres catégories d'actifs | (0,6) | 0,1 | 0,5 | - |
| Soldes au 31 mars 2017 | 565,5 | 70,0 | 86,9 | 722,4 |
| Amortissement | | | | |
| Soldes au 31 décembre 2016 | (90,3) | (23,1) | (59,3) | (172,7) |
| Charge d'amortissement | (3,6) | (2,5) | (5,7) | (11,8) |
| Sorties | 0,5 | 0,7 | 31,5 | 32,7 |
| Transferts vers d'autres catégories d'actifs | - | - | - | - |
| Soldes au 31 mars 2017 | (93,4) | (24,9) | (33,5) | (151,8) |
| Valeurs comptables | | | | |
| Au 31 décembre 2016 | 470,5 | 45,7 | 54,5 | 570,7 |
| Au 31 mars 2017 | 472,1 | 45,1 | 53,4 | 570,6 |

| | Terrains et constructions | Matériel informatique | Autre équipement | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|------------------|---------|
| 2016 | | | | |
| Coût | | | | |
| Soldes au 31 décembre 2015 | 457,4 | 41,0 | 82,9 | 581,3 |
| Entrées | 139,8 | 18,9 | 6,6 | 165,3 |
| Sorties | - | (3,2) | - | (3,2) |
| Transferts vers d'autres catégories d'actifs | (36,4) | 12,1 | 24,3 | - |
| Soldes au 31 décembre 2016 | 560,8 | 68,8 | 113,8 | 743,4 |
| Amortissement | | | | |
| Soldes au 31 décembre 2015 | (84,4) | (20,9) | (44,6) | (149,9) |
| Charge d'amortissement | (5,9) | (5,4) | (14,7) | (26,0) |
| Sorties | - | 3,2 | - | 3,2 |
| Transferts vers d'autres catégories d'actifs | - | - | - | - |
| Soldes au 31 décembre 2016 | (90,3) | (23,1) | (59,3) | (172,7) |
| Valeurs comptables | | | | |
| Au 31 décembre 2015 | 373,0 | 20,1 | 38,3 | 431,4 |
| Au 31 décembre 2016 | 470,5 | 45,7 | 54,5 | 570,7 |
| Projets en cours en 2017 | | | | |
| Compris dans les valeurs comptables | | | | |
| au 31 mars 2017 | - | 11,6 | 8,8 | 20,4 |
| Engagements au 31 mars 2017 | 14,7 | 0,1 | 1,5 | 16,3 |
| Projets en cours en 2016 | | | | |
| Compris dans les valeurs comptables | | | | |
| au 31 décembre 2016 | 0,5 | 11,0 | 6,5 | 18,0 |
| Engagements au 31 décembre 2016 | 17,1 | 0,1 | 16,4 | 33,6 |

Les engagements au 31 mars 2017 consistent principalement en des travaux de finition et de l'équipement restant liés au Programme de modernisation du siège. Le tout devrait être terminé dans le courant de l'année 2017.

6. Immobilisations incorporelles

| | Logiciels développés en interne | Autres logiciels | Total |
|--|---------------------------------------|---------------------|--------|
| 2017 | | | |
| Coût | | | |
| Soldes au 31 décembre 2016 | 53,4 | 63,1 | 116,5 |
| Entrées | 1,2 | 1,1 | 2,3 |
| Sorties | - | - | - |
| Transferts vers d'autres catégories d'actifs | - | - | - |
| Soldes au 31 mars 2017 | 54,6 | 64,2 | 118,8 |
| Amortissement | | | |
| Soldes au 31 décembre 2016 | (42,5) | (37,8) | (80,3) |
| Charge d'amortissement | (0,5) | (2,0) | (2,5) |
| Sorties | - | - | - |
| Transferts vers d'autres catégories d'actifs | - | - | - |
| Soldes au 31 mars 2017 | (43,0) | (39,8) | (82,8) |
| Valeurs comptables | | | |
| Au 31 décembre 2016 | 10,9 | 25,3 | 36,2 |
| Au 31 mars 2017 | 11,6 | 24,4 | 36,0 |
| 2016 | | | |
| Coût | | | |
| Soldes au 31 décembre 2015 | 49,1 | 64,1 | 113,2 |
| Entrées | 4,3 | 3,6 | 7,9 |
| Sorties | - | (4,6) | (4,6) |
| Transferts vers d'autres catégories d'actifs | - | - | - |
| Soldes au 31 décembre 2016 | 53,4 | 63,1 | 116,5 |
| Amortissement | | | |
| Soldes au 31 décembre 2015 | (41,0) | (34,3) | (75,3) |
| Charge d'amortissement | (1,5) | (8,1) | (9,6) |
| Sorties | - | 4,6 | 4,6 |
| Transferts vers d'autres catégories d'actifs | - | - | - |
| Soldes au 31 décembre 2016 | (42,5) | (37,8) | (80,3) |
| Valeurs comptables | | | |
| Au 31 décembre 2015 | 8,1 | 29,8 | 37,9 |
| Au 31 décembre 2016 | 10,9 | 25,3 | 36,2 |

| | Logiciels développés en interne | Autres logiciels | Total |
|--|---------------------------------------|---------------------|-------|
| Projets en cours en 2017 | | | |
| Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2017 | 5,6 | 3,7 | 9,3 |
| Engagements au 31 mars 2017 | - | - | - |
| Projets en cours en 2016 | | | |
| Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2016 | 4,6 | 2,5 | 7,1 |
| Engagements au 31 décembre 2016 | - | - | - |

7. Autres éléments d'actif

| | 31 mars 2017 | 31 décembre 2016 |
|---|-----------------|---------------------|
| Stocks de billets de banque | 8,7 | 3,0 |
| Actif net au titre des prestations définies (note 10) | 143,7 | 131,2 |
| Tous les autres éléments d'actif | 61,8 | 30,7 |
| Total des autres éléments d'actif | 214,2 | 164,9 |

L'avance de 47,9 millions de dollars accordée dans le cadre du Programme de modernisation du siège est comptabilisée dans tous les autres éléments d'actif (15,7 millions de dollars au 31 décembre 2016). Cette avance vise à assurer le paiement des contrats de sous-traitance dans les délais. Après la fin du trimestre, une somme de 32,9 millions de dollars provenant de ce solde a été appliquée au paiement des factures des sous-traitants.

8. Dépôts

Les éléments de passif compris dans les dépôts sont constitués de 25 285,6 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (22 831,5 millions de dollars au 31 décembre 2016). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 2 506,1 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (228,4 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2016).

9. Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et autres éléments de passif

Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat

Il ne restait aucun titre vendu dans le cadre de conventions de rachat au 31 mars 2017 (l'encours s'élevait à 1 500,0 millions de dollars au 31 décembre 2016).

Composition des autres éléments de passif

| | 31 mars 2017 | 31 décembre 2016 |
|--|-------------------------|-----------------------------|
| Excédent à verser au receveur général du Canada | 268,3 | 468,8 |
| Passif net au titre des prestations définies (note 10) | | |
| Régimes de pension | 37,1 | 38,2 |
| Autres régimes | 178,1 | 172,0 |
| Ensemble des autres éléments de passif et provisions | 98,5 | 129,9 |
| Total des autres éléments de passif | 582,0 | 808,9 |

Excédent à verser au receveur général du Canada

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture de l'excédent à verser au receveur général du Canada :

| | | Pour la période de trois mois close le |
|---|-------------------------|---|
| | 31 mars 2017 | 31 mars 2016 |
| Solde d'ouverture au début de la période | 468,8 | 249,5 |
| Versement de l'excédent au receveur général du Canada | (468,8) | (249,5) |
| Excédent destiné au receveur général du Canada | 268,3 | 226,4 |
| Solde de clôture à la fin de la période | 268,3 | 226,4 |

Ensemble des autres éléments de passif et provisions

Les autres éléments de passif sont composés de provisions, de l'obligation liée aux contrats de location-financement, de comptes créditeurs et de charges à payer. Une provision de 8,5 millions de dollars a été inscrite dans les autres éléments de passif pour couvrir les coûts des locaux temporaires par suite du Programme de modernisation du siège (19,9 millions de dollars au 31 décembre 2016).

10. Avantages du personnel

Les variations des obligations nettes au titre des prestations définies pour la période se résument comme suit :

| | Régimes de pension | | Autres régimes | |
|---|--------------------|---------------------|-----------------|---------------------|
| | 31 mars 2017 | 31 décembre 2016 | 31 mars 2017 | 31 décembre 2016 |
| Solde d'ouverture au début de la période | 93,0 | 97,7 | (172,0) | (168,2) |
| Cotisations de la Banque | 8,5 | 27,5 | - | - |
| Coût des services rendus au cours de la période | (10,3) | (37,5) | (1,3) | (5,3) |
| Coût financier net | 0,6 | 3,1 | (1,7) | (6,8) |
| Frais d'administration | (0,6) | (2,0) | - | - |
| Versements et transferts nets de prestations | - | (0,1) | 2,8 | 7,9 |
| Gains (pertes) de réévaluation | 15,3 | 4,3 | (5,9) | 0,4 |
| Solde de clôture à la fin de la période | 106,6 | 93,0 | (178,1) | (172,0) |
| Actif net au titre des prestations définies | 143,7 | 131,2 | - | - |
| Passif net au titre des prestations définies | (37,1) | (38,2) | (178,1) | (172,0) |
| Actif (passif) net au titre des prestations définies | 106,6 | 93,0 | (178,1) | (172,0) |

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel pour la période de trois mois close le 31 mars 2017 :

| | Pour la période de trois mois close le | |
|--|---|-----------------|
| | 31 mars 2017 | 31 mars 2016 |
| Charges | | |
| Régimes de pension | 10,3 | 8,8 |
| Autres régimes | 2,9 | 3,1 |
| Total des charges comptabilisées au titre des régimes | 13,2 | 11,9 |

| | Régimes de pension (capitalisés) | | Autres régimes (non capitalisés) | |
|--|----------------------------------|--------------|-------------------------------------|--------------|
| | 31 mars 2017 | 31 mars 2016 | 31 mars 2017 | 31 mars 2016 |
| Cotisations pour la période de trois mois close à la date indiquée au haut des colonnes | | | | |
| Cotisations de l'employeur | 8,5 | 7,9 | - | - |
| Cotisations des membres du personnel | 3,4 | 3,6 | - | - |
| Total des cotisations | 11,9 | 11,5 | - | - |

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des

prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui est indiqué dans le tableau ci-dessous :

| | 31 mars 2017 | 31 décembre 2016 |
|-----------------------------|-----------------|---------------------|
| Taux d'actualisation | | |
| Régimes de pension | 3,8 % | 3,9 % |
| Autres régimes | 3,0 - 3,8 % | 3,2 - 4,0 % |

Durant la période de trois mois close le 31 mars 2017, la Banque a constaté des gains de 9,4 millions de dollars attribuables à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies (pertes de 62,6 millions de dollars imputables à la réévaluation pour la période de trois mois close le 31 mars 2016). Les gains de réévaluation enregistrés au cours de la période de trois mois découlent essentiellement des rendements positifs des actifs partiellement contrebalancés par des réductions du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation.

11. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Le tableau ci-dessous présente les éléments de capitaux propres :

| | 31 mars 2017 | 31 décembre 2016 |
|-----------------------------------|-----------------|---------------------|
| Capital social | 5,0 | 5,0 |
| Réserve légale | 25,0 | 25,0 |
| Réserve spéciale | 100,0 | 100,0 |
| Réserve disponible à la vente | 368,4 | 357,0 |
| Résultats non distribués | - | - |
| Total des capitaux propres | 498,4 | 487,0 |

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à l'institution de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007, conformément à l'exigence de l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

| | 31 mars 2017 | 31 décembre 2016 |
|--|-----------------|---------------------|
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | - | - |
| Actions de la BRI | 368,4 | 357,0 |
| Réserve disponible à la vente | 368,4 | 357,0 |

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent) et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur (qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global). Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue est ajouté à la somme à verser.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2017, la Banque a remboursé 9,2 millions de dollars provenant de sommes retenues antérieurement (une somme de 63,1 millions de dollars avait été retenue en 2016) et, au 31 mars 2017, une somme retenue de 100,2 millions de dollars restait à verser (109,4 millions de dollars au 31 décembre 2016).

12. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée, laquelle distingue dans le tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie la nature des opérations de pension à un jour de celle des opérations de pension à plus d'un jour.

En ce qui concerne le tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie comparatif, les montants liés à l'acquisition et au produit de l'arrivée à échéance de titres faisant l'objet d'opérations de pension à plus d'un

jour, qui étaient classés auparavant dans les activités opérationnelles, ont été intégrés aux activités d'investissement. Par conséquent, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont augmenté de 1 912,1 millions de dollars, tandis que ceux liés aux activités d'investissement ont diminué de 1 912,1 millions de dollars.